

Actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de Contrition

ACTE DE FOI

Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que Vous avez révélées et que Vous enseignez par Votre Sainte Église, parce que vous ne pouvez ni Vous tromper ni nous tromper.

ACTE D'ESPÉRANCE

Mon Dieu, j'espère avec une ferme confiance que Vous me donnerez, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Votre grâce en ce monde et le bonheur éternel dans l'autre, parce que Vous l'avez promis et que Vous êtes toujours fidèles dans Vos promesses.

ACTE DE CHARITE

Mon Dieu, je Vous aime par dessus toutes choses, de tout mon coeur, de toute mon âme et de toutes mes forces, parce que Vous êtes infiniment parfait et souverainement aimable. J'aime aussi mon prochain comme moi-même pour l'amour de Vous.

ACTE DE CONTRITION

Mon Dieu, j'ai un extrême regret de Vous avoir offensé parce que Vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et le péché Vous déplaît ; je prends la ferme résolution avec le secours de Votre Sainte grâce, de ne plus Vous offenser et de faire pénitence.